



MISSION DE MON REPOS

Mon Repos accueille, pour une durée indéterminée ou pour un séjour de courte durée (convalescence, absence momentanée des proches) des personnes qui dépendent d'un encadrement et de soins permanents.

- Mon Repos est un lieu de vie conçu, aménagé, géré, pour répondre aux besoins physiques, psychiques, sociaux et spirituels des pensionnaires
- Mon Repos respecte les droits des pensionnaires, leur intégrité personnelle, leur dignité
- Mon Repos recherche en permanence à améliorer la qualité de vie et de soins des pensionnaires